



Boulogne, le 30 septembre 2019

Madame, Monsieur,

Votre enfant manifeste peut-être le désir de communier lorsqu'il est avec vous à la messe. Cette année, nous lui proposerons de se préparer à ce grand sacrement qu'est l'Eucharistie. Si vous souhaitez qu'il fasse sa première communion cette année, merci de **noter dans vos agendas** les dates suivantes auxquelles nous vous demandons d'être présents (attention : nous ne ferons pas forcément de relance mais les dates sont sur le site) :

- **Jeudi 10 octobre, 5 décembre et 6 février à 18h 30 (parents)** : réunions de préparation avec le Père Barthélemy qui auront lieu dans l'orangerie de l'école (durée 1 heure environ).

- **Dimanche 15 décembre (cm1 RC et T) ou 19 janvier (cm1 B et GC) à 10h à Ste Cécile (parents et enfants)** : messe où nous vous remettons un livret pour accompagner votre enfant dans sa démarche.

- **Samedi 7 mars 2020 de 9h30 à 12h (enfants et parents) : matinée du Pardon** qui aura lieu à Sainte Cécile (pour cette matinée, d'autres informations vous seront données ultérieurement)

Ces rencontres vous permettront de préparer votre enfant à l'une ou l'autre des célébrations de première communion qui vous sont proposées :

le samedi 14 mars 2020

le samedi 21 mars 2020

Les célébrations auront lieu à l'église Sainte Cécile, 44, rue de l'Est à Boulogne à 10h30.

Nous vous rappelons que la première communion peut être célébrée :

- si l'enfant est baptisé, (le certificat de baptême est demandé avec le n° de l'acte)
- s'il participe régulièrement aux messes dominicales de votre paroisse; (l'enfant a besoin d'être encouragé et soutenu par sa famille.)
- s'il est initié au Sacrement de Réconciliation.
- s'il suit la préparation à l'école (retraite, veillée de prière...)

Nous serons heureux de vivre avec vous cette préparation et vous prions de croire à notre entier dévouement.

Père Barthélemy
Aumônier

Madame de La Varende
Adjointe en Pastorale

Monsieur Grimaud
Directeur

Les réunions de préparation avec le prêtre s'adressent uniquement aux parents. Il n'y a pas de garderie prévue.



Ecole DUPANLOUP
4, avenue Robert Schuman
92100 - BOULOGNE

LA PREMIERE COMMUNION

Première communion du 14 mars 2020 à 10h30 à Sainte Cécile.

- **Matinée du Pardon** : le samedi 7 mars de 9h30 à 12h.(enfants et parents)
- **Retraite des enfants** : le mardi 10 mars de 8h à 17h. (enfants)
- **Répétition avec les enfants** : le vendredi 13 mars de 16h30 à 18h à Sainte Cécile (nous accompagnons les enfants et nous les ramenons pour la veillée de prière).
- **Veillée de prière** le vendredi 13 mars à 18h30 **dans la chapelle de l'école.**
La présence des parents et des enfants est indispensable.

Première communion du 21 mars à 10h30 à Sainte Cécile.

- **Matinée du Pardon** : le samedi 7 mars de 9h30 à 12h (enfants et parents).
- **Retraite des enfants** : le mardi 17 mars de 8h à 17h (enfants).
- **Répétition avec les enfants** : le vendredi 20 mars de 16h30 à 18h à Sainte Cécile (nous accompagnons les enfants et nous les ramenons pour la veillée de prière).
- **Veillée de prière** le vendredi 20 mars à 18h30 **dans la chapelle de l'école.**
La présence des parents et des enfants est indispensable.



Nom : _____

Parents de : _____

Je souhaite préparer mon enfant à la première communion du : _____

Je m'engage à ce que l'un des deux parents soit présent :

- Aux trois réunions préparatoires avec le père Barthélémy.
- A la messe à Ste Cécile du 15 décembre ou du 19 janvier
- À la matinée du Pardon du samedi 7 mars.
- À la veillée de prière précédant la première communion : (13 mars ou 20 mars).

- à accompagner mon enfant dans cette démarche en l'emmenant régulièrement à la messe.
- à suivre, à la maison, avec mon enfant, la catéchèse faite en classe : en regardant le cahier de catéchèse que vos enfants rapportent chaque semaine.
- à réfléchir à cette démarche avec votre enfant à l'aide du livret « **Jésus te donne sa Vie !** » que nous vous remettons lors de la messe. A le compléter avec eux. Nous nous en servons lors de la retraite.

Merci de renvoyer ce document signé avant le 5 décembre, en précisant la date de première communion que vous souhaitez. Nous vous la confirmerons avant les vacances de Noël..

(En raison du grand nombre d'enfants faisant leur première communion, les deux célébrations doivent être équilibrées pour que chaque famille trouve sa place dans l'église Sainte Cécile.)

Signature :